

Un succès politique - Les jardins familiaux dans la loi fédérale sur la protection de la nature

La modification de la loi fédérale sur la protection de la nature est entrée en vigueur le 1er mars 2022. L'engagement de la fédération allemande des jardins familiaux et des fédérations régionales ainsi que d'autres soutiens a porté ses fruits. La modification de la loi met en évidence l'importance accordée aux jardins familiaux pour la protection de la nature et l'entretien des paysages. Selon l'article 1, paragraphe 6 de la BNatSchG, les ensembles de jardins familiaux doivent désormais être "préservés et, là où ils n'existent pas en quantité et en qualité suffisantes, créés ou développés", en plus d'autres espaces libres dans "les zones urbanisées et proches des zones d'habitation".

Qu'est-ce que cela signifie pour la protection des jardins familiaux ?

Grâce à la nouvelle législation, les jardins familiaux ont par exemple le vent en poupe lorsqu'il s'agit d'établir des plans d'urbanisme, car selon le code de la construction, les intérêts de la protection de l'environnement et de la nature doivent être pris en compte. C'est un grand succès. Dans le même temps, il faudra à l'avenir évaluer juridiquement dans quelle mesure certains jardins familiaux doivent être préservés, notamment par rapport à d'autres espaces libres dignes de protection. Pour qu'un ensemble de jardins familiaux résiste, le cas échéant, à un examen critique, nous avons tous un rôle à jouer.



En tant que représentante de plus de 900 000 locataires dans toute l'Allemagne, la fédération allemande des jardins familiaux ne se lasse pas d'expliquer au niveau fédéral comment les jardins familiaux concilient jusqu'à aujourd'hui, comme peu d'autres utilisations des espaces verts, les intérêts de la protection de l'environnement, de la nature et de la santé ainsi que de la justice environnementale, de l'intégration et de l'éducation.

L'utilisation des jardins familiaux dans le sens d'une exploitation écologique ou proche de la nature montre comment la protection de la nature et la culture personnelle de fruits et de légumes sont compatibles. Dans les associations de jardins familiaux, il existe dans toute l'Allemagne une multitude de bons exemples de protection de la nature, comme le montrent les certifications ainsi que les concours de jardins familiaux, jusqu'au concours fédéral "Gärten im Städtebau" dont la 25e édition aura lieu en 2022. De même, l'éducation et le conseil spécialisé, la coopération en partenariat avec les communes, les écoles, les organisations de protection de la nature et d'autres groupes sociaux, sans oublier la représentation politique du mouvement des jardins familiaux par les fédérations, sont essentiels.

Nous rendons visible à tous la valeur ajoutée de nos jardins familiaux pour la société et la protection de la biodiversité, notamment la diversité des plantes cultivées. La nouvelle loi fédérale sur la protection de la nature nous offre donc une grande chance lorsqu'il s'agit de la sauvegarde et du développement futurs des ensembles de jardins familiaux !

Eva Foos, BDG

Photo : T. Wagner